

27/01/2015 Mise à jour : 27 janvier 2015 | 21:43

La réforme de l'aide sociale risque de renforcer les préjugés, dénoncent des organismes



Par Roxane Léouzon
Métro

Courriel

Tweeter 49

g+1 3

Submit

Recommend 958



Neuf organismes de soutien aux personnes assistées sociales et aux travailleurs précaires ont dénoncé mardi les modifications à l'aide sociale qui devraient être annoncées prochainement par le ministre de la Solidarité sociale François Blais.

Six mesures règlementaires sont présentement envisagées par le ministre, a confirmé son attachée de presse Julie White, dont la majorité se traduiraient par des coupures de prestations. Selon des informations obtenues par La Presse, l'objectif est notamment d'économiser 15 M\$ par année.

«Ces mesures ne vont toucher qu'une minorité de personnes, mais elles véhiculent des préjugés et elles n'aideront pas les gens à revenir au travail», a plaidé David Régnier, de l'organisme ATD Quart-Monde. Pour déboulonner certains «mythes» tenaces sur les personnes pauvres, ATD Quart-Monde a produit des publicités et un petit manuel présentés par M. Régnier mardi.

Un premier préjugé propagé par ces mesures serait qu'on vit bien en étant sur l'aide sociale. En témoignerait la mesure qui proposerait d'empêcher les prestataires de quitter le Québec plus de 15 jours consécutifs. «Ce n'est pas vrai que les personnes sur l'aide sociale peuvent voyager pour le plaisir, a affirmé Cathy Inouye, organisatrice au Projet Genèse. Les seules personnes qu'on reçoit chez nous qui veulent sortir du pays, c'est pour visiter leurs familles à l'étranger lorsqu'il y a des décès ou de la maladie.» L'allocation de 704\$ par mois pour une personne seule suffirait à peine à couvrir les besoins de base. Il en faudrait néanmoins 1437\$, selon les chiffres du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion du Québec.

«Pourquoi cibler ceux qui sont déjà les plus pauvres pour faire des économies, au lieu de regarder où s'en va l'argent des plus riches?» é Russell Harrison, membre du Projet Genèse

Une autre mesure qui fait sourciller est celle qui obligerait ceux qui sous-louent des chambres de leur logement à déclarer les revenus qu'ils en tirent dès la deuxième chambre. Ces revenus seraient ensuite pris en compte dans le calcul de leurs prestations. «En coupant ces revenus, ces personnes débrouillardes ne seront plus capables de payer le loyer et vous allez vous retrouver avec plusieurs personnes à la rue. Ça va créer de l'itinérance», a dénoncé un bénéficiaire de l'aide sociale qui a préféré ne pas s'identifier.

Toujours selon les organismes présents à la conférence de presse, les mesures restreignant les prestations entretiennent l'idée fautive selon laquelle les bénéficiaires de l'aide sociale sont des fraudeurs et qu'il faut couper dans leurs chèques pour les remettre au travail. «C'est

plutôt en leur offrant plus de soutien par le biais de programmes d'aide que ces personnes pourront quitter l'aide sociale», a soulevé M. Régnier.

Aussi dans Montréal :

					
La cigarette électronique interdite dans les	Flou juridique autour du centre de l'imam Chaoui	Le boulevard St-Joseph demeure fermé après le bris	Le bris d'une conduite d'eau inonde plusieurs	Incident impliquant des policiers de la SQ	Denis Coderre effectue une mission en France

Partager :

[f Recommend](#) 958 [Twitter](#) 49 [Submit](#)



blog comments powered by Disqus



À propos

- À propos de Métro
- Carrières
- Contactez-nous
- Annoncez avec nous
- Applications mobiles Métro
- Archives Métro Montréal
- Archives Métro international
- L'environnement chez Métro

Extra

- Métro Montréal
- Métro Calgary
- Metro Edmonton
- Metro Halifax
- Metro Ottawa
- Metro Toronto
- Metro Vancouver
- Metro Winnipeg

Connexion

-  Facebook
-  Twitter
-  Instagram
-  Google+
-  LinkedIn

Conditions

- Directives concernant les commentaires
- Conditions d'utilisation
- Politique de protection de la confidentialité

